

DATE DE LANCEMENT  
31 mars 2021



## UN ACCÉLÉRATEUR JEUX VIDÉO, POURQUOI ?

Dirigeantes, dirigeants de PME, **Bpifrance** et le **CNC** lancent le premier **Accélérateur Jeux Vidéo** : une année pour se challenger avec du **conseil sur mesure, de la formation et des mises en réseau**, afin de structurer et booster le développement votre entreprise dans un contexte de démocratisation du gaming ; d'internationalisation des marchés ; d'extension des technologies et innovations type VR vers les services; de mutation des pratiques (jeux mobiles, streaming, **influenceurs**, e-sport).

Devenez aussi bon gestionnaire que créatif : les thèmes clefs de la croissance des PME seront abordés pour vous permettre de vous structurer en profondeur, gérer vos équipes, trouver votre meilleur positionnement et porter votre entreprise sur de nouveaux fronts.

L'Accélérateur Jeux Vidéo, c'est 12 mois d'un programme qui vous forme via une grande école, muscle votre carnet d'adresse et vous donne accès à du conseil de qualité

## LE CNC ET BPIFRANCE S'ALLIENT POUR CONCEVOIR ET OPÉRER L'ACCÉLÉRATEUR JEUX VIDÉO



### POUR QUI ?

Une promotion de 20 entreprises indépendantes\* sélectionnées pour leur **potentiel de développement** et une forte **ambition de croissance**

- Des studios de production, éditeurs, prestataires de service (type VR)
- Avec un chiffre d'affaires allant d'au moins quelques centaines de milliers à 10M€
- Ayant plus de 3 ans d'existence
- Dont le ou la dirigeant.e est autonome, prêt à se libérer environ un jour par mois durant l'année du programme



### PAR QUI ?

**Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée** finance cet Accélérateur. Le CNC soutient les projets, intervient à tous les niveaux de la filière cinématographique, accompagne et finance les créateurs d'aujourd'hui et de demain

**Bpifrance**, opérateur public, opère le programme Accélérateur et ses déclinaisons depuis 2015

\*Ou filiale d'un groupe dont le CA est inférieur à 5 Mdrs€ et dont le dirigeant a mandat des actionnaires



## COMMENT ACCÉLÈRE-T-ON ?

Sur 12 mois, l'accompagnement intensif de l'Accélérateur combine 3 piliers pour aider les dirigeantes et dirigeants à gagner en visibilité et solidité

Le planning est communiqué dès le début du programme. Le dirigeant a occasionnellement la possibilité d'être accompagné ou d'envoyer des membres de son Comité de Direction aux événements et formations

- 1** Du conseil de qualité exécuté en binôme par un **Responsable Conseil Bpifrance** et un **consultant indépendant senior** sélectionné au sein de notre vivier
  - **1 diagnostic d'entrée** pour identifier les axes de croissance
  - **1 ou 2 modules de conseil** en fonction des axes prioritaires de croissance identifiés lors du diagnostic
  - Soit **12,5 jours au total** pour rendre l'entreprise plus solide
- 2** Des formations dispensées par une **grande école de commerce (HEC)**
  - **Autodiagnostic et E-formation Rebond:** faire le point sur l'impact de la crise et apporter des clefs pour rebondir
  - **Des séminaires en présentiel\*** (5 journées) calibrés selon le cahier des charges **Bpifrance**
  - **Des formations e-learning** via [bpifrance-université.fr](http://bpifrance-université.fr) (MOOCs, webinars...)
- 3** De la mise en relation et l'insertion dans un collectif
  - **L'entrée dans la communauté des Accélérés** (plus de 1500 entreprises) pour développer un réseau solide d'entrepreneurs ambitieux, aux profils sélectionnés
  - **Des événements transverses, des conférences et des soirées de networking**
  - **Un accès privilégié à l'offre de services Bpifrance**



\* Dont 2 séminaires communs avec l'Accélérateur Cinéma Audiovisuel



**Conseil**



**Formation**



**Mise en relation**



UN PROGRAMME QUI COMBINE  
LES 3 PILIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT  
CONÇU POUR AIDER LES DIRIGEANTS  
À GAGNER EN VISIBILITÉ ET SOLIDITÉ



## POUR VOUS INSCRIRE

**Jean Amalric**

Chargé de mission Accélérateur

Mob. : 07 70 08 30 97

[jean.amalric@bpifrance.fr](mailto:jean.amalric@bpifrance.fr)

Ou

Votre chargé.e d'affaires Bpifrance



## DATE DE LANCEMENT

**31  
mars  
2021**